

LES COMITÉS DE QUARTIER

Comité de Défense des Hauts de Badones-Montimas

La justice doit annuler le plan régional de gestion des déchets !



Une décharge qui pollue beaucoup à St Jean de Libron

“Le 14 novembre 2019, les élus du Conseil régional Occitanie ont adopté le premier plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD). Ce plan fixe, jusqu'en 2031, les objectifs et les choix en matière de collecte et de traitement pour tous types de déchets (sauf les déchets nucléaires) sur le territoire régional. En conformité avec la loi, le PRPGD prévoit, notamment, la réduction des quantités de déchets à enfouir et le développement du tri des biodéchets à la source.

Cela va dans le sens souhaité par les habitants de la région qui subissent les conséquences de choix dépassés et de compétences mal remplies. Malheureusement, comme l'ont souligné l'autorité environnementale, appelée à donner son avis sur le projet de plan, et la commission d'enquête chargée de recueillir les observations du public au mois de juin 2019, l'étude de l'état initial a été insuffisante. C'est ainsi que n'ont pas été convenablement identifiés les zones et les sites présentant des vulnérabilités ou générant des problèmes environnementaux, comme à Béziers.

Lors de l'enquête publique, les riverains de la décharge de Saint-Jean de Libron ont fait état des nuisances subies du fait de l'échec de la gestion des déchets par la Communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée et pour demander que soit inscrit dans le plan l'objectif de fermeture définitive de la décharge au plus tard en 2029, terme de son autorisation actuelle. Dans son rapport, la commission d'enquête s'est faite l'écho de leurs préoccupations.

Las, malgré cela et malgré le dossier remis à la vice-présidente de la Région élue de Béziers par le comité de quartier et le collectif « Droit à un air sain à Montimas », aucun élu du Biterrois n'est intervenu lors du vote et le plan adopté ignore la réalité locale. Alors que le PRPGD prévoit la fermeture de quatre sites d'enfouissement dans la région, Saint-Jean de Libron ne figure pas dans la liste.

Le Comité de Défense des Hauts de Badones-Montimas a donc porté l'affaire devant le tribunal administratif et demande l'annulation du plan”.

François Marc-Antoine, président